



FFvolley

RAPPEL PROCEDURE DE REAFFILIATION SAISON 2021/2022

Choisy le Roi, Le 30 Avril 2021

La procédure de réaffiliation est intégralement dématérialisée. Comme indiqué dans le Plan de Relance, chaque GSA, dès le **1^{er} mai 2021**, peut se connecter à son espace club et procéder à sa réaffiliation selon la procédure suivante :

I – LE GSA – ETAPE 1

1 - Met à jour son formulaire de réaffiliation à partir de son espace, selon le principe suivant :

- > Une réaffiliation « Loisir » lui permettant de se voir délivrer des licences Volley Pour Tous, Compet'lib, Evènementielle et Encadrement ;
- > Une réaffiliation « Compétition » avec la ou les pratique(s) sportive(s) choisie(s) lui permettant de se voir délivrer les licences énumérées ci-dessus ainsi que des licences Compétitions Volley-Ball, Beach Volley, Snow Volley et Para Volley avec Option « Volley Sourd » et/ou Option « Volley Sourd », selon le niveau choisi :
 - Niveau Départemental
 - Niveau Régional
 - Niveau National et LNV
- > Un GSA pourra faire évoluer sa réaffiliation à tout moment au cours de la saison sportive.

Deux nouveautés :

- a) **Afin de permettre d'identifier les pratiques proposées au sein de chaque GSA, nous vous demandons de bien vouloir remplir la partie « Pratiques Sportives dans le GSA et Terrains ».**
- b) **Nous vous demandons également de bien vouloir vérifier qu'un exemplaire de vos statuts ainsi que le récépissé de déclaration en préfecture sont archivés sur la fiche de votre GSA. En l'absence de ces documents, merci de bien vouloir les archiver. De plus, vous devrez également chaque saison archiver le procès-verbal de votre Assemblée Générale annuelle.**

2 – Appose sa signature électronique en saisissant son code d'accès.

Aucune saisie de licence ne pourra être effectuée tant que la ligue régionale n'aura pas validé la réaffiliation.

Votre réaffiliation (étape 1) devra être faite impérativement avant d'effectuer votre engagement dans les championnats.



RAPPEL PROCEDURE DE REAFFILIATION SAISON 2021/2022

II – LA LIGUE REGIONALE – ETAPE 2

- 1 – Vérifie la saisie informatique
- 2 – Indique le niveau de pratique de l'équipe senior du plus haut niveau pour les clubs Affiliés Compétition Volley-Ball (Départemental, Régional, National et LNV).
- 3 – Valide la réaffiliation

Après la validation de la Ligue Régionale un panier « Réaffiliation » sera activé dans l'espace club au plus tôt le 1^{er} Juin 2021. Conformément au Plan de Relance de la FFvolley, toutes les réaffiliations 2021/2022 sont gratuites.

III – LE GSA – ETAPE 3

- 1 – Procède à la saisie des demandes de licences des membres du bureau inscrits sur le formulaire de réaffiliation (au minimum le Président et le Trésorier du GSA)
- 2 – Reporte leurs numéros de licences sur la fiche d'affiliation du club.
- 3 – Clôture son panier « Réaffiliation » comportant sa réaffiliation et les licences des membres du bureau. Procède au règlement.

Aucune autre saisie de demande de licence ne pourra être faite tant que le panier « Réaffiliation » n'est pas validé financièrement par la Comptabilité Fédérale.

Rappel : **Aucun engagement ne pourra être validé pour la Saison 21/22 par les commissions sportives concernées si un GSA est en dettes avec la FFvolley, la LNV, sa ligue régionale ou son comité départemental. Il appartient à chaque instance de tenir les autres informées.**

Le Président de la CCSR
Gérard MABILLE.-